

# **CHAMPIONNATS DU DOUBS DES JEUNES 2018 – 2019**

Le club d'échecs le ROI BLANC de MONTBELIARD organise **le samedi 05 et dimanche 06 janvier 2019** les Championnats du Doubs des Jeunes 2018-2019.

**La salle de jeu se situe au local du club du pôle associatif Léo Lagrange au 4 rue des Batteries du Parc à Montbéliard.**

## **Règlement**

*Organisateur : Jean-Pierre Tisserand (Secrétaire du club le Roi Blanc)  
Arbitre principal : Jean-Louis LOUX (Arbitre Fédéral Open 1)*

### *Règlement du Tournoi*

*Toute difficulté non prévue par le présent règlement ou touchant à son interprétation sera tranchée sur le champ par l'Organisateur et l'Arbitre en premier et dernier ressort (hormis problème relevant de la compétence exclusive de l'Arbitre).*

## **❖ Article 1 : Organisation**

Le tournoi est homologué par la FIDE pour les catégories pupilles à juniors sous les numéros :  
et FFE pour les catégories petits-poussins et poussins sous les numéros :

Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de Ligue de Franche Comté.

## ❖ **Article 2 : Règles du Jeu**

Le tournoi comportera 5 rondes au maximum.

Les rondes seront disputées à la cadence Fischer de 50mn + 10 s pour les catégories pupilles à juniors et de 30mn + 10s pour les catégories petits poussins et poussins.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements par catégorie se feront, de préférence, au système suisse.

Mais en fonction des effectifs, il pourra y avoir des tournois catégoriels en système toutes rondes (éventuellement en doubles rondes) suivant le nombre de participant(e)s des différentes catégories.

Ne seront appariés à la première ronde que les joueurs s'étant présentés lors du contrôle des Licences. Le mode d'appariement fera l'objet d'une communication ultérieure après clôture des Inscriptions.

La nulle par consentement mutuel entre deux joueurs ne peut être demandée qu'après avoir joué un minimum de 30 coups.

## ❖ **Article 3 : Inscriptions**

Le tournoi est ouvert à tout jeune joueur (catégories Petits Poussins à Juniors incluses) **licencié A** à la Fédération Française des Echecs dans un club du Comité Départemental du Doubs pour la saison 2018/2019, s'étant inscrit dans les délais impartis et ayant acquitté les droits d'inscription (5 €) auprès de l'organisateur.

Les droits d'inscription sont à régler par les clubs. Chèque à l'ordre « le Roi Blanc »

Le délai d'inscription est fixé au **mercredi 2 janvier 2019**, date de la poste ou du mail faisant foi.

Si un joueur se trouvait dans l'incapacité de présenter sa licence, le Président de son Club ou son représentant rédigera une attestation sur l'honneur dans laquelle il certifiera que le joueur est bien licencié dans son Club pour la saison en cours. Cette attestation sera jointe au procès-verbal de la rencontre.

## ❖ **Article 4 : Déroulement**

Vérification des licences : le Samedi 5 janvier de 13H 30 à 14H 30 en salle de jeu.

### **Horaire des rondes :**

RONDE 1 : Samedi 5 janvier à 14 H 45

RONDE 2 : Samedi 5 janvier à 17 H 15

RONDE 3 : Dimanche 6 janvier à 8 H 30

RONDE 4 : Dimanche 6 janvier à 11 H 00

RONDE 5 : Dimanche 6 janvier à 14 H 30

La décision concernant le nombre de rondes en fonction du nombre de joueurs dans chaque catégorie ainsi que le système d'appariement sera prise par l'Arbitre principal et l'Organisateur. Elle ne pourra être contestée.

Si une catégorie comporte moins de 5 joueurs, un recoupement avec la catégorie de la même tranche d'âge et du sexe opposé peut être envisagé.

La ronde 3 de la catégorie poussin ou autre catégorie pourra être avancée au samedi après-midi, afin de libérer ces joueurs le dimanche matin.

C'est l'arbitre principal et l'organisateur qui prennent la décision, en prenant soin d'avertir les parents des joueurs concernés.

La cérémonie de clôture et la remise des prix auront lieu le dimanche 6 janvier à 17 H. Les lauréats qui ne se présenteront pas à cette cérémonie renonceront à leur récompense.

Leur titre et qualification seront maintenus.

### ❖ **Article 5 : Titres - Classement et départages**

14 titres de Championne et Champion du Doubs seront décernés à l'issue des différents tournois.

Le classement sera effectué suivant le nombre de points de parties.

Les ex-aequo seront départagés en appliquant dans l'ordre :

#### **1) Pour les tournois joués au système suisse :**

- ▶ Le Buchholz Tronqué (somme des scores ajustés des adversaires, diminué du plus mauvais score ajusté des adversaires),
- ▶ Le Buchholz (somme des scores ajustés des adversaires)
- ▶ La Performance (Elo du Tournoi incluant la règle des 350 points)

#### **2) Pour les tournois joués en toutes rondes :**

- ▶ Le Sonneborn-Berger (somme des points des adversaires que le joueur a battu et demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a annulé).
- ▶ La Performance (Elo du Tournoi incluant la règle des 350 points)

**Par cohérence avec le règlement du Championnat de France Jeunes, il n'a y pas de match de départage. La grille américaine servira pour établir le classement final.**

**Vote du Comité Directeur de la Ligue de Franche Comté du 18 octobre 2012.**

❖ **Article 6 : Qualification pour les Championnats de Ligue de Franche-Comté 2019 (Livre de la Fédération – Article 3.4.1)**

Conformément au règlement fédéral en vigueur, les Cadet(te)s et Juniors accèdent, sans qualification, au Championnat de Ligue et au Championnat de France "Jeunes".

Dans les autres catégories, le nombre de places qualificatives pour le Championnat de Ligue est le suivant :

Petits Poussins	: 5	Petites Poussines	: 5
Poussins	: 5	Poussines	: 5
Pupilles	: 5	Pupillettes	: 5
Benjamins	: 5	Benjamines	: 5
Minimes	: 5	Minimes F	: 5

Rappel : Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de Ligue de Franche Comté

❖ **Article 7 : Arbitrage**

L'Arbitre de cette compétition est : Jean-Louis Loux (Arbre Fédéral Open 1)  
Il pourra se faire assister d'arbitres adjoints :

❖ **Article 8 : Comportement des participants (joueurs, accompagnateurs, représentants de clubs)**

Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux.

Les analyses sont interdites en salles de jeu : une salle d'analyse est prévue à cet effet. Il est interdit aux joueurs d'aller en salle d'analyse pendant leur partie.

La vente de littérature échiquéenne est interdite en salles de jeu.

Il est recommandé d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte pendant les parties.

D'une manière générale, les joueurs se doivent d'avoir une attitude convenable et conforme aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs.

Tout abandon en cours de tournoi devra être signalé préalablement à l'Arbitre et justifié a posteriori, sous peine de signalement au Directeur des titres et sanctions de la FFE.

Tout contrevenant aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs ou des Règles du Jeu, sera exclu du tournoi au 2<sup>ème</sup> avertissement oral et un rapport disciplinaire sera envoyé à la Fédération.

**Les parents et accompagnateurs ainsi que les représentants des Clubs doivent se tenir hors des salles de jeu pendant les parties.**

Une séance photo avant la ronde 2 et avant la ronde 4 sera acceptée.

Les joueurs, les parents et les accompagnateurs devront respecter les lieux mis à notre disposition.

❖ **Article 9 : Acceptation du règlement intérieur**

L'inscription des joueurs à ce Championnat implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. La contestation de ce règlement ou son non-respect entraînera de facto l'exclusion du joueur fautif.

**L'Arbitre Principal :**

Jean Louis Loux

**L'Organisateur :**

Jean-Pierre TISSERAND